Lorsque le Prophète priait, il écartait ses bras jusqu'à ce qu'apparaisse la blancheur de ses aisselles.

D'après 'AbdaLlah ibn Mâlik ibn Buhaynah (qu'Allah l'agrée) : « Lorsque le Prophète priait, il écartait ses bras jusqu'à ce qu'apparaisse la blancheur de ses aisselles. »
[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Lorsque le Prophète se prosternait, il écartait ses mains lors de la prosternation. Il éloignait chaque main du côté qui suivait, comme deux ailes jusqu'à ce que la couleur de la peau de ses aisselles soit visible. Ceci fait partie de l'exagération dans le fait d'étendre les avant-bras et de les éloigner sur les deux côtés.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3220